



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3619

Approbation de conventions de parrainage entre la Ville de Lyon/Auditorium-Orchestre National de Lyon et la société EG ACTIVE-Jazz Radio, la société JC Decaux, l'association RCF Lyon, France Télévisions et ARTE et d'une convention de mécénat entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et la société Télérama dans le cadre de la saison 2017-2018

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 29 JANVIER 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme MADELEINE

2018/3619 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE DE LYON/AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET LA SOCIETE EG ACTIVE-JAZZ RADIO, LA SOCIETE JC DECAUX, L'ASSOCIATION RCF LYON, FRANCE TELEVISIONS ET ARTE ET D'UNE CONVENTION DE MECENAT ENTRE LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET LA SOCIETE TELERAMA DANS LE CADRE DE LA SAISON 2017-2018 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Héritier de la Société des grands concerts de Lyon fondée en 1905, l'Orchestre national de Lyon est devenu un orchestre permanent en 1969. Depuis lors, il est administré et soutenu financièrement par la Ville de Lyon, qui l'a doté en 1975 d'une salle de concert, l'Auditorium. Avec 274 000 spectateurs lors de la saison 2017-2018, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose une programmation musicale ambitieuse et ouverte.

A l'occasion de la saison 2017-2018, il fera découvrir au grand public la richesse de son répertoire. Ainsi, plus de 190 concerts sont proposés au cours de la saison et autant d'actions culturelles à destination de tous les publics.

Dans l'objectif de bénéficier de la notoriété liée à ces événements auprès du grand public et de leurs retombées publicitaires, plusieurs acteurs importants ont contacté la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon pour la saison 2017-2018.

Il s'agit des entreprises suivantes qui ont proposé à la Ville de Lyon d'apporter leur soutien en devenant parrains de la saison 2017-2018 :

- Jazz-Radio, SARL EG ACTIVE ;
- la société JC Decaux ;
- l'association RCF LYON ;
- France Télévisions ;
- ARTE.

Parrainage avec Jazz-Radio :

La SARL EG ACTIVE est la société gérante de Jazz Radio. Jazz Radio est une station de radio FM créée en 1996 à l'origine sous le nom de Fréquence Jazz. Elle est devenue au fur et à mesure la première radio de Jazz en France.

Le parrainage proposé pour la saison 2017-2018 consistera en la promotion de certains concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon sur ses ondes et sur son site internet.

A travers ce parrainage, Jazz-Radio souhaite notamment apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme un outil de communication indispensable pour une institution comme l'Auditorium – Orchestre National de Lyon.

Les modalités du parrainage sont les suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
EG ACTIVE - JAZZ RADIO	<p>- Valorisation de la saison 2017-2018 de l’Auditorium – Orchestre national de Lyon, sur son site internet accessible à l'adresse : <a href="http://jazzradio.fr">http://jazzradio.fr</a>.</p> <p>- Plan de messages de promotion pour les concerts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ concert Diane Reeves / <b>Mardi 24 octobre 2017</b> &gt; 19 spots de 20 secondes diffusés 18 au 24 octobre 2017 ;</li> <li>▪ concert Barbara / <b>Vendredi 27 octobre 2017</b> &gt; 19 spots de 20 secondes diffusés 21 au 27 octobre 2017 ;</li> <li>▪ concert Chick Corea / <b>Dimanche 19 novembre 2017</b> &gt; 19 spots de 20 secondes diffusés 13 au 19 novembre 2017 ;</li> <li>▪ concert Roberto Fonseca / <b>Lundi 26 mars 2018</b> &gt; 16 spots de 20 secondes diffusés du 20 au 26 mars 2018 ;</li> <li>▪ concert Gospel / <b>Jeudi 12 avril 2018</b> &gt; 19 spots diffusés du 6 au 12 avril 2018</li> <li>▪ concert Rock The Organ / <b>Mardi 17 avril 2018</b> &gt; 19 spots diffusés du 11 au 17 avril 2018.</li> </ul>	<p>- Une pleine page réservée à la communication de Jazz Radio dans la brochure de saison 2017-2018 (tirée à 45 000 exemplaires).</p> <p><i>Valorisation : 3 150 € HT.</i></p> <p>- Lien entre les pages internet Auditorium-ONL des concerts concernés et les pages « partenaires » du site internet de Jazz Radio : <a href="http://jazzradio.fr">http://jazzradio.fr</a>.</p> <p><i>Valorisation : 600 euros HT.</i></p>
	<b><u>Valorisation : 3 750 € HT (soumis à TVA dans les conditions de droit commun).</u></b>	<b><u>Valorisation Totale : 3 750 € HT (soumis à TVA dans les conditions de droit commun).</u></b>

Parrainage avec la société DECAUX :

La société JC DECAUX, groupe industriel français spécialisé dans la publicité urbaine déclinée sur divers supports de mobilier urbain, dont la direction régionale pour la Région Rhône-Alpes est située à Saint-Priest est un partenaire de l’Auditorium-Orchestre national de Lyon depuis plusieurs années.

Pour la saison 2017-2018, la société JC DECAUX a proposé à la Ville de Lyon d’apporter son soutien en devenant partenaire de la saison artistique de l’Auditorium-Orchestre national de Lyon afin d’apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme un outil de communication indispensable pour une institution comme l’Auditorium – Orchestre National de Lyon.

Le parrainage avec la société DECAUX se fait selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
Société DECAUX	<p>La société DECAUX s’engage à mettre à disposition les moyens de communication suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mise à disposition de cinq réseaux d’affichage de mupis sur platine (27 faces) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du mardi 25 décembre 2017 au 2 janvier 2018 : BROADWAY, concerts de fin d’année (29, 30, 31 décembre 2017 &amp; 1<sup>er</sup> janvier 2018) ;</li> <li>- du mardi 19 février au 5 mars 2018 : CRAZY WEEKEND (les 2, 3 mars 2018) ;</li> <li>- du mardi 23 au 30 avril 2018 : lancement des abonnements (2 mai 2018).</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Mise à disposition de deux fléchages :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du lundi 6 au lundi 27 novembre 2017 : Festival Musiques françaises (du 12 novembre au 3 décembre 2017) ;</li> <li>- du lundi 12 février au lundi 5 mars 2018 : Crazy weekend (les 2 et 3 mars 2018).</li> </ul> </li> </ul>	<p>L’Auditorium-Orchestre national de Lyon s’engage sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Insertion du logo de JC Decaux France</b> dans la page « partenaires » du programme de saison 2017-2018 de l’Auditorium-ONL tiré à 35 000 exemplaires.</li> </ul> <p><i>Valorisation : 4 080 € HT.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mise à disposition de places en 1<sup>ère</sup> série sur chacun des concerts suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vendredi 27 octobre 2017 / Vaille que vivre (Barbara) / 8 places / 384 €;</li> <li>- mardi 5 décembre 2017 / Les triplettes de Belleville / 8 places / 384 €;</li> <li>- vendredi 29 décembre 2017 / Broadway / 8 places / 384 €;</li> <li>- jeudi 17 mai 2018 / Gershwin, Bernstein / 8 places / 384 €;</li> <li>- vendredi 8 juin 2018 / Amadeus / 8 places / 384 €;</li> <li>- vendredi 15 juin 2018 / Neuvième symphonie de Beethoven / 8 places / 384 €</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Valorisation : 2 304 € HT.</i></p>
	<b>Valorisation : 6 384 €HT (soumis à TVA dans les conditions de droit commun)</b>	<b>Valorisation Totale : 6 384 €HT (soumis à TVA dans les conditions de droit commun)</b>

Parrainage avec l’association RCF LYON :

L’Association RCF Lyon, a pour activité principale la production, la réalisation et la diffusion de programmes radio généralistes, grands public et d’intérêt général. La diffusion FM de RCF Lyon est relayée sur les 7 émetteurs de proximité : Lyon 88.4, Bourgoin-Jallieu 95.9, Roanne 88.3, Sainte Foy l’Argentière 101.7, Tarare 95.1, Vienne 94.7 et Villefranche sur Saône 91.7.

La diffusion des programmes de RCF Lyon est également audible sur le site « rcf.fr ».

Le parrainage proposé pour la saison 2017-2018 consistera en la création et la diffusion d’une émission radiophonique dédiée aux coulisses de l’Orchestre national de Lyon et en la promotion de certains concerts de l’Auditorium-Orchestre national de Lyon sur les ondes de RCF Lyon et sur son site internet.

A travers ce parrainage, RCF Lyon souhaite notamment apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme un outil de communication indispensable pour une institution comme l’Auditorium – Orchestre National de Lyon.

Les modalités du parrainage sont les suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
RCF LYON	<p>RCF LYON s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La création et la réalisation d'une nouvelle émission radiophonique « Les Trésors cachés de l'ONL » animée par un journaliste à raison de 2 émissions par mois, soit 18 émissions sur la saison 2017-2018.</li> <li>▪ Co-organisation avec l'Auditorium-ONL d'une soirée VIP à l'Auditorium de Lyon le 06/12/2017 pour lancer la grille de rentrée de RCF Lyon et lancer l'émission avec la prise en charge du cocktail pour 65 personnes.</li> <li>▪ Annonce de l'émission « Les Trésors cachés de l'ONL » sur l'antenne de RCF et sur les outils digitaux de RCF Lyon : site RCF : <a href="https://rcf.fr/">https://rcf.fr/</a> et blog RCF Lyon.</li> <li>▪ Mise en ligne sur le site internet de RCF de l'intégralité de l'émission dès le lendemain de sa diffusion à l'antenne.</li> <li>▪ Messages facebook et redirection des messages de l'ONL vers RCF et vice versa.</li> </ul>	<p>L'Auditorium-ONL s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre à disposition une page format 150 mm de large x 210 mm de haut réservée à la communication de RCF dans les programmes des derniers concerts de chaque mois, de septembre 2017 à mai 2018.</li> </ul> <p><u>Montant de la valorisation : 6 300 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire apparaître le logo RCF sur tous les supports de communication faisant la promotion des concerts suivants de la saison 2017-2018 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- mercredi 6 décembre 2017 : ciné-concert les Triplettes de Belleville ;</li> <li>- jeudi 17 mai 2018 : Gershwin Bernstein.</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Montant de la valorisation : 2 000 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre à disposition de RCF 30 invitations réparties sur les soirées suivantes : jeudi 17 mai et samedi 19 mai « Gershwin Bernstein ».</li> </ul> <p><u>Montant de la valorisation : 2 820,76 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire figurer le logo RCF sur les écrans situés dans le hall de l'auditorium pour les concerts des 6 décembre 2017 et 17 mai 2018.</li> </ul> <p><u>Montant de la valorisation : 300 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concernant la nouvelle émission « Les trésors cachés de l'ONL » : <ul style="list-style-type: none"> <li>- co-organisation d'une soirée VIP à l'Auditorium de Lyon le mercredi 6 décembre pour lancer les Trésors cachés de l'Orchestre National de Lyon avec la mise à disposition du salon Ravel à l'issue du concert (accueil personnalisé avec 3 agents d'accueil et un chef de salle, nettoyage et fluides) et mise à disposition de 60 places en 1ère série pour les invités RCF.</li> </ul> </li> </ul>

		<p><u>Montant de la valorisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 000 € HT pour la mise à disposition du salon Ravel ;</li> <li>- 2 820.76 € HT pour la mise à disposition des 60 places.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur le site internet de l’Auditorium-ONL, création d’une page dédiée à l’émission « Les trésors cachés de l’ONL », faire apparaître le lien vers le site de RCF et faire apparaître l’information sur l’émission sur la page d’accueil du site de l’Auditorium-ONL pendant les 3 jours qui précèdent l’émission.</li> </ul> <p><u>Montant de la valorisation : 500 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La veille de l’émission, teasing vidéo sur les pages Facebook et twitter.</li> </ul> <p><u>Montant de la valorisation : 700 € HT.</u></p>
	<p><b><u>Valorisation : 18 441,52 €HT (soumis à TVA dans les conditions de droit commun)</u></b></p>	<p><b><u>Valorisation Totale : 18 441.52 €HT (soumis à TVA dans les conditions de droit commun)</u></b></p>

Parrainage avec France Télévisions :

France Télévisions a pour activité principale la production et la diffusion de programmes télévisés, notamment par le biais de son antenne de proximité France 3 Rhône-Alpes.

Dans l’objectif d’accompagner et de soutenir les événements musicaux auprès du grand public, la société France Télévisions a décidé de valoriser la saison 2017-2018 de l’Auditorium – Orchestre national de Lyon, acteur majeur de la scène culturelle locale, sur son antenne France 3 Rhône-Alpes.

La société France Télévisions a donc proposé à la Ville de Lyon d’apporter son soutien en devenant parrain de la saison artistique 2017-2018, selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
La Société France Télévisions	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valorisation de la saison 2017-2018 de l’Auditorium – Orchestre national de Lyon, sur son site internet accessible à l’adresse : <a href="http://rhone-alpes.france3.fr/">http://rhone-alpes.france3.fr/</a></li> <li>▪ Plan de messages d’autopromotion avec la diffusion de 4 campagnes de 6 messages d’autopromotion, dans les tranches horaires semaine des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exclusivité du partenariat « Média Télévision Généraliste ».</li> <li>▪ Une pleine page réservée à la communication de France Télévisions dans la brochure de saison 2017-2018 (tirée à 35 000 exemplaires).</li> </ul> <p><u>Montant de la valorisation : 3 150 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une page format 150 mm de large x 210 mm de</li> </ul>

	<p>décrochages régionaux du 12/13, 19/20, le samedi après-midi ou le dimanche (pour les événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Broadway concert de fin d'année, 29, 30, 31 décembre 2017 et 1<sup>er</sup> janvier 2018 - Campagne du 23/12/2017 au 29/12/2017 ;</li> <li>- West Side Story Week-end Percussions, 13 janvier 2018 - Campagne du 06/01/2018 au 12/01/2018 ;</li> <li>- Titanic Ciné concert, 14, 16 et 17 février 2018 - Campagne du 8/02/2018 au 14/02/2018 ;</li> <li>- Gershwin Bernstein 17 et 19 mai 2018 - Campagne du 12/05/2018 au 19/05/2018.</li> </ul>	<p>haut réservée à la communication de France Télévisions dans les programmes des concerts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 29, 30, 31 décembre 2017 et 1<sup>er</sup> janvier 2018 : Broadway Concert de fin d'année ;</li> <li>- 13 janvier 2018 : West Side Story Week-end Percussions ;</li> <li>- 17 et 19 mai 2018 : Gershwin Bernstein ;</li> <li>- 14, 16 et 17 février 2018 : Titanic Ciné concert.</li> </ul> <p><u>Montant de la valorisation : 2 800 €HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Logo France 3 Rhône-Alpes sur tous les supports de communication faisant la promotion des 4 concerts susmentionnés de la saison 2017-2018.</li> </ul> <p><u>Montant de la valorisation : 4000 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lien entre les pages des concerts susnommés et « partenaires » du site internet de l'Auditorium – Orchestre national de Lyon et le portail régional <a href="http://rhone-alpes.france3.fr/">http://rhone-alpes.france3.fr/</a></li> </ul> <p><u>Montant de la valorisation : 600.44 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise à disposition de Télévisions de 64 invitations en 1<sup>ere</sup> série pour la saison 2017-2018 de l'Auditorium, réparties sur les soirées suivantes :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 14 places pour le 29 décembre 2017 &gt; Broadway Concert de fin d'année (48 €la place TTC – 46,99 € HT) ;</li> <li>- 20 places pour le 14 janvier 2018 &gt; Airs de danse Week-end Percussions (38 €la place TTC – 37,2 € HT) ;</li> <li>- 20 places pour le 17 mai 2018 &gt; Gershwin Bernstein (48 €la place TTC – 46,99 €HT) ;</li> <li>- 10 places pour le 16 février 2018 &gt;Titanic Ciné concert 29 avril 2017 (48 €la place TTC – 46,99 € HT).</li> </ul> <p><u>Montant de la valorisation : 2 811,56 € HT.</u></p>
	<p><b><u>Valorisation : 13 362 €HT</u></b>  <b><u>(soumis à TVA dans les conditions de droit commun)</u></b></p>	<p><b><u>Valorisation : 13 362 €HT</u></b>  <b><u>(soumis à TVA dans les conditions de droit commun)</u></b></p>

Parrainage avec Arte France :

La société ARTE France a proposé à la Ville de Lyon d'apporter son soutien en devenant parrain de la saison artistique 2017-2018, selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
<p>La Société ARTE France</p>	<p>ARTE France s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présenter les trois concerts suivants par la diffusion d'un message d'autopromotion, d'une durée d'environ 20 secondes à l'antenne dans son programme d'agenda culturel intitulé « Coups de cœur d'ARTE » :</li> </ul> <p>- Vaille que vivre (Barbara), concert du 27/10/2017 – diffusion dans la semaine du 17 au 23 octobre 2017 ;                      - Frank Braley et Eric Le Sage, concert du 17/11/2017 – diffusion la semaine du 7 au 13 novembre 2017 ;                      - Peer Gynt, concerts des 16 et 17/03/2018 – diffusion dans la semaine du 20 au 26 février 2018.</p> <p>Nombre total de diffusions par Evènement : 10 passages d'environ 20 secondes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Visibilité sur le site Internet ARTE France s'engage à diffuser sur son site Internet disponible à l'adresse <a href="http://arte.tv/coupsdecoeur">http://arte.tv/coupsdecoeur</a>, les séquences audiovisuelles citées ci-dessus pendant toute la durée des événements.</li> </ul>	<p>Au titre de cette collaboration, la Ville de Lyon attribuera à ARTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rabat de la pochette à billet saison 2017/2018 réservée à la communication de ARTE (pochettes à billet tirées à 35 000 exemplaires).</li> </ul> <p><u>Valorisation : 9 880 € HT.</u></p> <p>- 1 page format 15 cm de large x 21 cm de haut réservée à la communication de ARTE dans les programmes des concerts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ravel et le Jazz avec Jacky Terrasson et les frères Belmondo, le 28 septembre 2017 ;</li> <li>- Wagner et Verdi avec Bryn Terfel et l'Orchestre national de Lyon, les 5 et 7 octobre 2017 ;</li> <li>- Vaille que vivre (Barbara) avec Alexandre Tharaud et Juliette Binoche, le 27 octobre 2017 ;</li> <li>- Frank Braley et Eric Le Sage, le 17 novembre 2017 ;</li> <li>- Mahler – Symphonie n° 4 avec l'Orchestre national de Lyon, le 21 décembre 2017 ;</li> <li>- Jordi Savall, le 16 janvier 2018 ;</li> <li>- Beethoven – Concerto n° 3 avec Omer Meir Wellber et Radu Lupu le 1<sup>er</sup> et 2 juin 2018 ;</li> <li>- Peer Gynt par l'Orchestre national de Lyon dirigé par Leonard Slatkin, les 16 et 17 mars 2018.</li> </ul> <p><u>Valorisation : 11 200 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire apparaître le logo ARTE sur tous les supports de communication faisant la promotion des 4 concerts mentionnés ci-dessous :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vaille que vivre (Barbara) avec Alexandre Tharaud et Juliette Binoche, le 27 octobre 2017 ;</li> <li>- Wagner et Verdi avec Bryn Terfel et l'Orchestre national de Lyon, les 5 et 7 octobre 2017 ;</li> <li>- Frank Braley et Eric Le Sage, le 17 novembre 2017 ;</li> <li>- Peer Gynt par l'Orchestre national de Lyon dirigé par Leonard Slatkin, les 16 et 17 mars 2018.</li> </ul> <p><u>Valorisation : 4 000 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire un lien entre les pages des 4 concerts concernés mentionnés ci-dessus ainsi que la page « partenaires » du site internet de l'Auditorium – Orchestre national de Lyon et le site d'ARTE.</li> </ul> <p><u>Valorisation : 600,80 € HT.</u></p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise à disposition d'ARTE France de 80 invitations en 1<sup>ère</sup> série pour la saison 2017/2018 de l'Auditorium, réparties sur les soirées suivantes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 et 7 octobre 2017 / Wagner et Verdi 20 invitations ;</li> <li>- 27 octobre 2017 / Vaille que vivre (Barbara) : 20 invitations ;</li> <li>- 17 novembre 2017 / Frank Braley et Eric Le Sage : 20 invitations ;</li> <li>- 16 et 17 mars 2018 / Peer Gynt : 20 invitations.</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Valorisation : 3 759.20 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Apposition d'un sticker ARTE sur les portes d'entrée de la Billetterie de l'Auditorium de Lyon (274 000 spectateurs accueillis sur l'ensemble de la saison).</li> </ul> <p><u>Valorisation : 5 000 € HT.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installer une signalétique "ARTE" dans le hall de l'Auditorium de Lyon au moyen de panneaux fournis par ARTE, lors des 4 concerts mentionnés ci-dessus.</li> </ul> <p><u>Valorisation : 3 060 € HT.</u></p>
	<p><b><u>Valorisation : 37 500 € HT (soumis à TVA dans les conditions de droit commun)</u></b></p>	<p><b><u>Valorisation : 37 500 € HT (soumis à TVA dans les conditions de droit commun)</u></b></p>

Les parrainages correspondants sont formalisés dans les conventions jointes au rapport.

Mécénat avec la société TELERAMA :

La loi n° 2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, publiée au Journal officiel le 2 août 2003 et dont les dispositions fiscales ont été insérées à l'article 238 bis du code général des impôts, autorise les entreprises à effectuer des versements au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant notamment un caractère culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, leur ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Sur la base de ces dispositions et dans le cadre du développement de sa politique de mécénat, la Ville de Lyon/Auditorium-Orchestre national de Lyon a également élaboré un projet associant les acteurs économiques aux saisons musicales de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, à la richesse du répertoire de l'Orchestre national de Lyon et aux différents projets d'actions culturelles.

La société TELERAMA a souhaité accompagner la programmation 2017-2018 de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon autour d'un projet de mécénat. A ce titre, le mécène souhaite effectuer au profit de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, un don en nature d'une

valeur de 43 500 euros au titre de 6 concerts ou ciné-concerts de la programmation artistique 2017-2018 , répartis de la façon suivante :

▪ 3 modules dans l’agenda des événements avec parution dans l’édition Télérama Nationale pour les concerts suivants :

1/ Concert ONL « Beethoven l’Empereur » avec l’ONL, François-Frédéric Guy, piano – Stanislav Kochanovsky, direction / 1<sup>er</sup> et 3 février 2018. Parution du module dans l’édition nationale du 10 janvier 2018.

2/ Concert ONL « Grieg – Concerto pour piano » avec l’ONL, Christian Ihle Hadland, piano – Leonard Slatkin, direction / 8 mars 2018. Parution du module dans l’édition nationale du 14 février 2018.

3/ Concert ONL « Le Sacre du Printemps » avec l’ONL – Rafael Payare, direction / 11 mai 2018. Parution du module dans l’édition nationale du 2 mai 2018.

▪ 3 espressos (espace dans la newsletter quotidienne adressée à 170 000 abonnés) prévus pour les concerts suivants :

1/ Ciné-Concert « Les Triplettes de Belleville » / 5 et 6 décembre 2017. Parution de l’espresso dans la Newsletter du 28 novembre 2017.

2/ Concert Symphonique « Concerto pour piano n° 2 » - avec l’ONL / 8 et 10 février 2018. Parution de l’espresso dans la Newsletter du 25 janvier 2018.

3/ Concert Jeune Public « Science et Musique » - avec l’ONL – Sabine Quindou, auteure, metteuse en scène et animation / 31 mars 2018. Parution de l’espresso dans la Newsletter du 23 mars 2018.

Les contreparties apportées par la Ville de Lyon/Auditorium – Orchestre National de Lyon consisteront en une pleine page réservée au mécène dans le programme de salle de 6 concerts, la présence du logo du mécène sur le site internet de l’Auditorium-Orchestre national de Lyon assorti d’un lien vers le site de l’hebdomadaire, la mise à disposition de 60 invitations en 1<sup>ère</sup> série et de 60 places avec une remise de 50 % réservée aux abonnés pour le ciné-concert du mardi 5 décembre 2017 – Les Triplettes de Belleville.

Le mécénat correspondant est formalisé dans la convention annexée au présent rapport. Les contreparties consenties par la Ville de Lyon ont été strictement évaluées à 8 600 € et restent dans les limites de 25 % admises par l’administration fiscale. Ce mécénat est formalisé dans la convention jointe au rapport.

Vu la loi n° 2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations ;

Vu lesdites conventions de parrainage ;

Vu la convention de mécénat ;

Oui l’avis de la commission culture - patrimoine ;

## **DELIBERE**

1. Les conventions de parrainage susvisées, établies entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon, la SARL EG ACTIVE, JC Decaux, l'association RCF Lyon, France Télévision et ARTE, dans le cadre de la saison 2017-2018, sont approuvées.

2. La convention de mécénat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et la société TELERAMA, dans le cadre de la saison 2017-2018, est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. Les dépenses correspondant aux apports des parrains, soit 79 437.52 € HT (soumis à TVA), seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 07 de l'année 2018, au chapitre 011.

5. Les dépenses correspondant au mécénat en nature seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2018, chapitre 011.

6. Les recettes correspondant aux contreparties offertes par la Ville, soit 79 437.52 € HT (soumis à TVA), seront imputées sur les crédits inscrits au budget 07 de l'année 2018, chapitre 70.

7. Les recettes perçues au titre du mécénat en nature seront imputées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2018, chapitre 77.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER